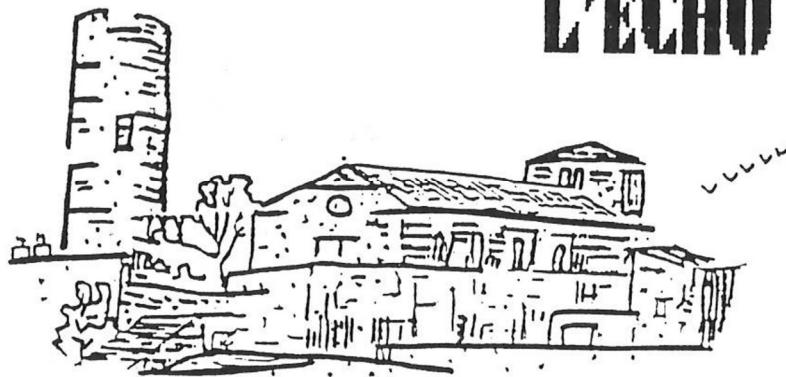


# L'ÉCHO DE LA TOUR



Commune de Chambles  
Bulletin Municipal d'Information  
n° 15 - Juin 1990

## LE MOT DU MAIRE



Amis Chamblois,

Voici le 15ème "Echo de la Tour". Quelles informations vous apporte-t-il cette fois ?

D'abord, les travaux réalisés sur la commune. Vous découvrirez dans les pages qui suivent la liste de tous les projets qui sont en cours de réalisation, ainsi que ceux que nous allons engager dans le courant de cette année.

Je tiens à mettre l'accent sur l'effort important qui a été fait pour lancer tous ces investissements en limitant le plus possible la pression fiscale, puisque cette année encore, le Conseil Municipal a réussi à éviter une augmentation de la part communale des impôts locaux.

En ce qui concerne le service de l'eau, nous avons malheureusement dû prendre des mesures de réajustement. En effet, le déficit financier de ce service nous a contraints à majorer de 30 centimes le prix du m<sup>3</sup> consommé. Cette augmentation, légère nous a-t-il semblé, ajoutée à une modique location de compteur, de l'ordre de 30 francs par an, ne nous a pas paru susceptible de grever outre mesure votre budget familial, mais nous permet de combler progressivement notre déséquilibre financier dans ce domaine.

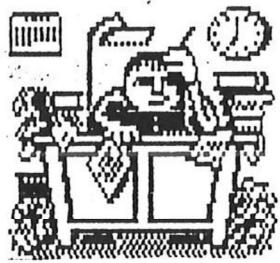
En plus des grands projets et en cela fidèles à nos engagements, nous oeuvrons pour votre bien-être en encourageant les initiatives concernant les activités péri-scolaires de nos enfants (musique, piscine, sports divers).

Nous n'avons pas oublié pour autant les plus anciens et les plus démunis, puisque nous avons mis en place par l'intermédiaire du CCAS un service d'aide ménagère à domicile. Sont également à l'étude actuellement les possibilités d'un transport collectif et celles d'une distribution de repas chauds pour les personnes âgées ou handicapées ne pouvant se déplacer à leur guise.

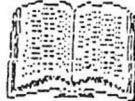
Espérant répondre à vos attentes, je vous souhaite à tous de bonnes vacances.

P. GIRAUD.





# L'ECOLE



## UN MINI CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

*A l'initiative de la municipalité, la création d'un mini conseil municipal enfants a vu le jour le 30 janvier 1990.*

*Cette action des élus tend à associer les enfants à la vie de notre commune. Cette démarche s'inscrit dans notre politique de renforcement de la démocratie locale.*

*La mise en place de cette structure est une véritable école de civisme, et permettra de sensibiliser nos enfants et développera chez eux le sens de l'intérêt général.*

### LA CREATION ... COMMENT ?

*Le Conseil Municipal d'enfants a pu se constituer grâce à la volonté et l'implication totale de la Municipalité. **Mais** il faut également associer dans la genèse de ce projet les forces vives de notre commune : les enseignants, les représentants des parents et associations ...*

*Ce projet de création a été le fait d'une entreprise collective, où chacun a été complémentaire.*

*Nous avons associé rapidement les enfants à la mise en place de ce conseil.*

### LE BUT ... POURQUOI ?

*C'est un outil pédagogique original*

*La création de ce mini conseil municipal d'enfants constitue un lieu d'éducation civique vivante, une continuité dans l'action de l'école.*

*Ces structures ont les mêmes vertus que celles d'une classe coopérative. Les jeunes peuvent définir des politiques adaptées à leurs besoins, également élaborer des projets et les concrétiser.*

### C'est un agent de transformation sociale

La constitution de ce conseil permet le développement des droits des jeunes et montre toute la place qu'ils tiennent dans notre commune. En associant les notions de devoirs et intérêt général, cette création peut aider à l'émergence d'une nouvelle perception de ces jeunes par les adultes.

### C'est une instance de dialogue

Ce mini conseil sera un lieu permettant le dialogue entre les élus adultes et les représentants des jeunes. Ceux-ci mènent une action d'intérêt général. Ils sont sensibilisés par des problèmes et souvent proposent d'originales réalisations.

Il faut souligner également que ce conseil d'enfants est le rare lieu d'expression de cette jeunesse auprès des élus. Cela permet également d'être à l'écoute des besoins ou critiques formulées par une catégorie particulière d'administrés.

## DES DONNEES FONDAMENTALES ... LESQUELLES ?

### Principe d'élection

Afin d'assurer une plus grande efficacité et une plus grande représentativité possible, les conseillers d'enfants ont été choisis à l'issue d'élections organisées dans le cadre scolaire. Ce principe a été préférable à un système de désignations.

En effet, la mission de conseiller municipal suppose un engagement personnel important. De plus, il est plus judicieux que l'intéressé ait fait acte de candidature, et qu'il bénéficie de la confiance de ses camarades.

### Nombre de conseillers ... limité

Après proposition et discussions, il a été convenu de fixer à 5 le nombre de conseillers municipaux. Pourquoi ? Un nombre plus réduit représentait un obstacle à la participation des enfants, et un nombre plus important nuit à l'efficacité de l'institution.

### Le budget ... double action

\* Une enveloppe globale a été allouée après délibération en

Conseil Municipal adultes, d'un montant de 5.500 F au mini conseil. Cela lui permettra d'assurer un fonctionnement direct pour la mise en oeuvre de ses projets. L'existence de ce "budget" spécifique constitue plus un symbole, et permettra d'affirmer son autonomie.

Les réalisations de grande envergure sont prises en charge par le budget communal après délibération du Conseil Municipal (plate-forme école). Ces opérations font l'objet de consultations, de négociations et de programmation entre le mini conseil et le Conseil Municipal.

Pour des raisons pratiques et rationnelles, les services municipaux ainsi que les services scolaires apporteront leur concours logistique au fonctionnement de ce mini conseil (main d'œuvre, gros matériel ...).

#### FAVORISER L'ANIMATION ... PAR QUI ?

S'organiser pour le travail en groupe n'est pas une habitude pour les enfants. D'où l'intérêt que la commission scolaire et les enseignants s'intéressent, pour les aider dans leurs réflexions. Leur rôle sera de favoriser l'expression de ces jeunes. Pour cela, 4 critères doivent être retenus :

- Organiser l'espace : créer l'ambiance autour d'une table.
- Organiser le temps : l'attention des enfants est limitée, d'où la nécessité de maîtriser les temps de réunions.
- Compte rendu nécessaire : les comptes rendus sont utiles, afin de faciliter la réflexion et l'existence de dossiers.
- Organisation du groupe d'enfants : avec l'aide d'un représentant de commission, le "meneur" enfant aura la possibilité d'avoir la parole, de la donner, de s'exprimer, d'interroger ceux qui se taisent, d'encourager l'écoute et la participation de tous, de réaliser des synthèses, de formuler des propositions pour parvenir à des projets concrets.

De par ses connaissances générales, la commission sera d'une aide précieuse pour les enfants. Son rôle sera de leur faire acquérir leur propre autonomie, pour qu'à la suite de leur mandat, ils puissent assumer de nouvelles responsabilités, notamment dans le monde associatif.

#### L'APOGEE ... QUAND ?

La réussite de ce conseil municipal d'enfants n'atteindra pleinement son objectif que si tous les jeunes s'impliquent dans ce projet.

Il est donc nécessaire, voire impératif, que s'établisse une information, un dialogue permanent entre les élus et leurs jeunes électeurs, de manière que soient assurés :

- le compte rendu de leur mandat des élus vers les électeurs
- l'écoute de leurs suggestions, de leurs propositions, de leurs critiques et revendications.

Pour ce faire, ils pourront utiliser plusieurs solutions :

- l'utilisation du bulletin municipal
- par notes d'informations dans les panneaux d'affichage
- par le journal scolaire (*L'école sur la colline*).

#### EN CONCLUSION

Nous portons un vif intérêt à la réussite de ce projet. Cette structure mise en place permettra un lien étroit entre la "génération future" et les élus. De plus, il est bon de rappeler que cette forme d'action sur le terrain contribuera à la démocratisation de notre vie locale.

Sans plus attendre, une séance du Conseil Municipal a eu lieu le samedi 26 mai à 9 h avec les représentants du mini conseil enfants. Au cours de cette réunion, nous avons noté la présence de l'ensemble de la classe de CP-CM de Patrick CELETTÉ et de M. BOYER, Directeur.

Une excellente manière de faire un cours d'instruction civique - en direct. Nous nous réjouissons que tous les partenaires aient adhéré très rapidement à cette initiative et participent activement à la réussite de cette structure.



#### **LES JEUNES ELUS DEJA AU TRAVAIL**

Depuis le début de l'année scolaire, nous avons la chance d'avoir un Conseil Municipal Enfants. Il dispose d'un budget de 5.500 F. Dans notre petit conseil, nous sommes cinq : Bénédicte BARBARIN, Jérôme GIRBAS, Caroline MANET, Lison HIVERT et Cédric PESCE. Nous sommes élus pour deux ans par les élèves de l'école. Nous sommes élus pour faire que l'école soit plus gaie pendant les récréations, plus calme à la cantine ... Nous espérons que l'école sera plus agréable après cela.

*Nous avons prévu de faire plusieurs choses sur la plate-forme qui a été créée par la Mairie et qui sera terminée cet été :*

- trois trous de mini-golf,*
- une cabane sur laquelle on monte avec une échelle, on en redescend grâce à un toboggan,*
- trois ou quatre jeux sur ressorts, ressemblant à un animal,*
- un tunnel fixé au sol dans lequel les petits de la Maternelle pourront jouer.*

*Quelquefois, il arrive qu'à la cantine on ne s'entende plus. Aussi, nous souhaitons faire des séparations de un mètre environ, avec des plantes vertes retombantes pour que cela résonne moins.*

*Ce sont des idées décidées en équipe, et nous espérons en avoir encore pour l'année prochaine.*

*Mme le Maire et son conseil.*



**ECOLE DE MUSIQUE**

#### UNE ACTIVITE QUI SE DEVELOPPE

*Depuis la rentrée scolaire de septembre dernier, de nouveaux élèves sont venus s'ajouter à ceux de l'année précédente, et ils sont exactement 19 à fréquenter les cours dispensés par leurs deux professeurs, Cécile et Hélène LAROIS.*

*A trois niveaux du cours de solfège (éveil musical : 5 élèves ; Initiation I : 10 élèves et Initiation II : 4 élèves) viennent s'ajouter des cours d'instruments pour les élèves d'Initiation II, durant lesquels le piano, acquis par la Municipalité, prouve toute sa raison d'être.*

#### DU BON TRAVAIL REALISE

*Cette année, comme l'an passé, les enfants ont pu faire la démonstration du savoir acquis durant ces derniers mois, au cours de deux spectacles :*

- le premier, le vendredi 15 juin à 20 h, à l'école de Chambles, où ils présentèrent quelques chants et morceaux de musique (piano ou flûte) aux parents et aux enseignants présents,*

- le second, le mardi 19 juin à 20 h 30, au Cinéma Majestic à Firminy, où tous les petits musiciens chamblois retrouvèrent les élèves de l'école CEMEO de Firminy, pour une représentation très réussie, sous l'oeil attentif des parents plutôt admiratifs.

#### SON FONCTIONNEMENT

En ce qui concerne le fonctionnement des cours de musique à Chambles, il est bon de rappeler certains principes : tous les enfants sont pris en charge par la Municipalité, à raison des 2/3 du montant trimestriel des cours de solfège. Les cours d'instrument restent à la charge des parents, soit pour cette année 89/90 sur un coût total de 345 F par trimestre et par enfant :

- la Municipalité verse 230 F à l'école CEMEO de Firminy
- les parents restent redevables de 115 F.

Pour les enfants prenant un cours d'instrument, aux 115 F payés par les parents s'ajoute le montant du cours, soit 180 F. Les adultes de la commune qui désirent prendre des cours ne bénéficient d'aucune participation municipale, l'effort de la Mairie restant totalement dirigé vers les enfants pour le développement culturel dans le cadre d'activités extra-scolaires.

#### ENCORE UN PLUS ... MAIS

La rentrée scolaire verra se créer un 4ème niveau, et ceci demandera l'augmentation du nombre d'heures de cours, ainsi qu'un effort supplémentaire possible de la part des parents et des enfants, pour que puisse vivre longtemps l'Ecole de Musique ... à Chambles.



**APRES LA KERMESSE ... PLACE A LA MUSIQUE**

La kermesse s'essoufflait au fil des ans ... Alors, pour redonner du dynamisme ... une nouvelle impulsion était nécessaire pour apporter un certain tonus à cette fête scolaire, lui redonner vie.

La coopérative scolaire a décidé de présenter aux Chamblois une soirée musicale, de manière à les réveiller ... à les faire sortir de leur "sommeil", le samedi 19 mai.

Cette soirée était organisée par le corps enseignant, conjointement avec des parents d'élèves. Il faut également souligner la participation de nombreux bénévoles venus apporter une aide très précieuse.

### UNE BONNE INFORMATION ... ET ... TOUS SUR LE PONT

Afin de promouvoir leur spectacle, les enfants ont distribué une information générale dans toutes les boîtes aux lettres de la commune sous forme de papier publicitaire. Ensuite, ils vous ont rendu visite pour vous proposer un billet vous permettant d'assister au spectacle et au bal qui a suivi. Très souvent, vous leur avez réservé le meilleur accueil, nous ne pouvons que vous en remercier.

Très tôt, le samedi matin, une certaine effervescence a régné autour du foyer. Toutes les personnes présentes se sont activées pour que le décor soit planté et que cette nouvelle fête connaisse la réussite.

L'A.C.C.A. a eu la gentillesse de mettre à disposition son chapiteau, sous lequel a été installé le parquet pour les danseurs et le podium pour les musiciens qui, au cours de l'après-midi, ont disposé leur important matériel.

### TOUT EST PRÉT ... LA FÊTE PEUT COMMENCER

20 h 30. Tout est prêt... tous les responsables sont à leur poste ... la sono peut commencer à "cracher" ses décibels ... la buvette propose un vaste choix de boissons avec tout un assortiment de gâteaux pour les plus gourmands et des sandwichs variés pour les personnes qui ont un petit creux.

Cette soirée musicale proposée s'engage sous les meilleurs auspices. La fête peut commencer.

Un premier groupe de musiciens fait son entrée sur scène, dans lequel on reconnaît aisément M. PARENTI à la batterie, M. ROUSSET à la guitare et M. PECOUT, guitariste et chanteur. Ces noms sont bien connus sur notre petite commune, plusieurs fois au foyer l'anima-tion a été assurée par ce groupe.

Pour la deuxième partie du spectacle, c'est au tour de VENDREDI FRAISE d'affronter les jeux de la rampe. Notre instituteur, Patrick CELETTE, pour l'espace d'une soirée, a échangé son tableau noir et cahiers contre une guitare. Il faut savoir que notre "pédago" est passionné de musique et se produit habituellement avec ce groupe.

Pendant deux bonnes heures, ces deux groupes de musiciens fort sympathiques et pleins de talent, nous ont interprété quelques morceaux remarquables. Ils ont su faire "vibrer" et conquis le nombreux public.

Manifestement, devant leur production sur scène, ces musiciens méritent d'être connus. Ils proposent un programme de qualité. Ceci est tout en leur honneur pour des amateurs.

C'est sous les applaudissements qu'ils nous ont quittés, pour laisser la place à la soirée dansante.

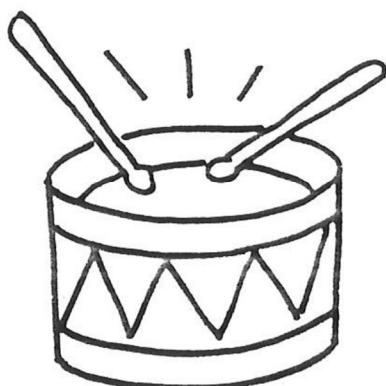
Pour terminer cette fête très sympathique et conviviale ... et surtout sans le moindre orage ... le bal qui a suivi a, lui aussi, connu une très grande réussite et s'est terminé à une heure avancée de la nuit.

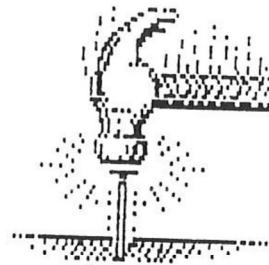
#### A SAVOIR

Ces deux groupes sont venus gracieusement apporter leur concours à la réussite de cette nouvelle manifestation culturelle. Nous ne pouvons qu'à nouveau les féliciter et les en remercier.

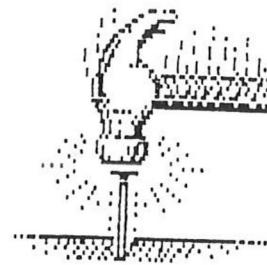
De plus, votre participation à ce spectacle a permis à la coopérative scolaire d'encaisser environ 7.000 F (vente de billets + buvette). Grâce à cette somme, les enfants scolarisés pourront voyager, faire plus de visites instructives dans la région, acheter plus de livres, et elle permettra de financer en partie certains transports en car, car il faut souligner qu'un aller et retour Chambles - Saint-Etienne coûte 600 F pour 13 enfants.

Alors, merci encore à toutes et à tous d'être venus si nombreux et d'avoir fait que cette soirée connaisse une réussite inespérée.





# TRAVAIL



16 mois se sont écoulés depuis la mise en place du nouveau Conseil Municipal ... Qu'a-t-il fait ? ... Quelles décisions a-t-il prises ? ...

Aux dires de certains, "rien n'a été réalisé ... aucune action concrète n'a été définie ... et pourtant la commune, dans des domaines variés, a des besoins importants et, de plus, elle possède un budget très acceptable !".

A cela, on ajoute que "nous avons deux employés communaux à temps plein ... non justifiés. Le travail à réaliser ne nécessite pas ces deux personnes !".

Pour "couper court" à tous ces jugements et à ces colportages ... non fondés, nous vous dressons une liste succincte des travaux réalisés par nos agents techniques, car il serait long et fastidieux de tous vous les énumérer.

## EGLISE - TOUR

- Aménagement et entretien des abords
- Peinture des rampes, barrières, bancs, croix, porte de l'église
- Nettoyage du lierre sur les murs de soutènement.

## ECOLE

- Aménagement et entretien des abords.

## ANCIENNE ECOLE

- Pose d'un plafond suspendu, isolation peinture des murs et portes salle aéromodélisme.

## PAVILLONS DU C.C.A.S.

- Peinture des portes, fenêtres, volets, lambris des avant-toits. 2 sont terminés, le 3ème est en cours.

## BIESSE

- Aménagement du communal (mur de soutènement, escalier, porte du puits, peinture de la pompe)

- Réserve à sel : construction d'une murette de soutènement.

VOITURE : entretien du véhicule.

#### CHEMINS - DEBROUSSAILLEMENT

- Chemin de la Presqu'île
- Chemin de Chamousset
- Accès à lagune et abords
- Moulin de Radis
- De l'Etrat à Noailleux
- De Noailleux à Notre-Dame
- Essalois à Cessieux
- Chemin des Fourches à limite St Maurice
- Les Fourches à Sarroux
- Chemin des Catonnes aux Plats
- Chemin départ de Biesse qui rejoint la route de Meyrieux.

#### AMENAGEMENTS ET TRAVAUX

Les travaux plus importants sont confiés à des entreprises spécialisées, ou nécessitent des achats divers, en particulier :

- Installation de poubelles collectives dans divers hameaux
- Nettoyage des lagunes
- Aménagement plate-forme école avec prévision de création d'un préau
- Construction d'un box en cours pour l'hébergement des animaux errant encore
- Réfection de la croix et du mur d'enceinte de l'église.

#### GRANDS PROJETS ... SUBVENTIONNES

Effectivement, mis à part la dissimulation des réseaux et la mise en place de nouveaux lampadaires au bourg ... à la grande satisfaction de ses riverains, la précédente municipalité avait ébauché cette installation, dans les premiers jours de son mandat. Le Conseil Municipal a décidé de poursuivre cette réalisation.

Il faut tout de même savoir, et cela mérite d'être souligné, qu'une attention toute particulière est apportée à la préparation des grands dossiers : il est nécessaire et d'une importance capitale de présenter des dossiers conformes et bien instruits auprès des services concernés (D.D.A., D.D.E., Conseil Général, Agence de Bassin ...),

et bien sûr prévoir un montage financier cohérent et rigoureux.

Egalement, il faut savoir que les subventions sont attribuées lors de sessions qui ont lieu à l'automne et au printemps, d'où parfois la lenteur dans la mise en oeuvre de ces grands projets, indépendamment de notre bonne volonté.

Malgré tout, après réflexion, discussions et concertations, ces mois écoulés ont permis l'étude de différents travaux importants qui seront réalisés dans les mois ou années à venir :

#### ASSAINISSEMENT DU HAMEAU DE MEYRIEUX

Une décision d'Avant Projet Sommaire, dont le montant s'élève à 600.000 F H.T. a été prise en septembre 1989.

Le Conseil Général nous accorde une subvention de 45 %, soit 270.000 F.

Une demande de subvention complémentaire sera effectuée auprès de l'Agence du Bassin Loire-Bretagne.

#### ADDUCTION D'EAU POTABLE DES "CATONNES"

L'Avant Projet sommaire s'élève à 235.000 F H.T.

Le Conseil Général a alloué une subvention de 94.000 F, soit 40 % du projet.

Egalement, l'Agence du Bassin Loire-Bretagne participe à l'opération, à hauteur de 20 %, soit pour un montant de 47.000 F.

#### ECLAIRAGE PUBLIC

Un recensement avec visite sur le terrain, en collaboration avec le SIEL, a permis de lancer l'étude du projet d'installation d'environ 50 points lumineux dans les différents secteurs et hameaux de la commune. La réalisation pourrait avoir lieu dans le courant du 3ème trimestre 1990.

#### AMENAGEMENT BATIMENTS COMMUNAUX

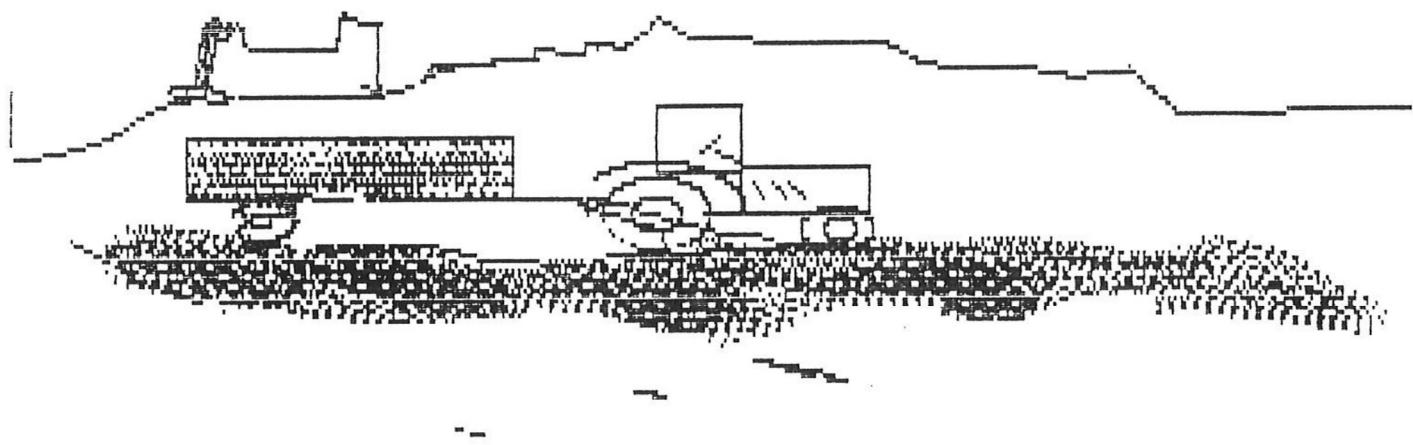
Cela concerne les bureaux de la Mairie et la création de différentes pièces sur l'arrière du bâtiment. L'Avant Projet sommaire s'élève à 539.000 F H.T., dont 302.000 F pour les bureaux et 237.000 F pour les locaux. Les demandes de subventions sont en cours.

## VOIRIE FORESTIERE

Un projet définitif a été adopté pour un montant de 86.000 F H.T.

Après accord de subventions obtenues, par l'Etat et le département, le montage financier s'établit ainsi :

Etat	30 %	25.800 F.
Département	15 %	12.900 F.
Commune	55 %	47.300 F.



## LA VIE ASSOCIATIVE



### ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE CHAMBLE

L'A.F.R. a tenu son Assemblée Générale le 25 janvier dernier. Le nombre de familles présentes à cette réunion est encore malheureusement bien insuffisant. Pour cette année, 4 nouvelles familles se sont jointes aux membres du bureau. L'équipe comporte donc 10 membres.

Comme chaque année, l'A.F.R. prend en charge le voyage scolaire :

- les élèves de MM. BOYER et CELETTÉ ont visité, le 24 avril, le parc d'oiseaux de Villard-les-Dombes.
- la classe maternelle a visité, le 12 juin, la volerie de Marcilly-le-Châtel.

L'A.F.R. tient à la disposition de tous des cartes d'adhérents à la Fédération. Ces cartes permettent - hormis le droit à une réduction du prix de repas à la cantine - si vous êtes à la recherche de solutions pour des problèmes de vacances (centres, stages BAFA), loisirs (location de projecteurs ...), juridiques (litige avec des commerçants, gaagistes ...), de vous adresser soit personnellement, soit par l'intermédiaire de l'A.F.R., à la Fédération.

Pour 1991, le montant de cette carte s'élève à 98 F par famille et 75 F pour les personnes retraitées. L'A.F.R. précise que cet argent concernant l'acquisition des cartes est intégralement reversé à la Fédération.

Depuis le mois de décembre, l'A.F.R. a créé un service d'aide-ménagère à domicile.

VOUS ETES A LA RETRAITE

VOUS NE POUVEZ PLUS FAIRE FACE AUX TACHES MENAGERES

VOUS VOUS SENTEZ SEUL(E)

VOUS REFUSEZ DE QUITTER VOTRE MAISON

FAITES APPEL A L'A.F.R., NOUS SOMMES LA POUR VOUS AIDER

Comment ? Vous contactez rapidement les responsables de ce service :

Madame JOUSSERAND Nicole 77.52.91.10

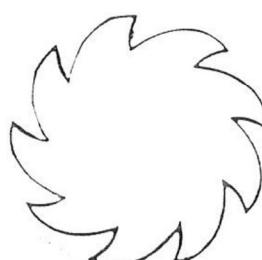
Madame CLAVIER Monique 77.52.00.55

Madame ANTOINE Aide-Ménagère 77.52.01.99

ENSEMBLE, nous définissons vos besoins, nous accomplissons pour vous toutes les démarches de prise en charge financière.

Le tableau ci-après vous donne une idée de la participation qui vous sera demandée, en fonction de vos revenus, le reste étant pris en charge soit par votre Caisse de Retraite, soit par l'Aide Sociale.

Une convention a d'ailleurs été signée entre la Fédération et la Commission Communale de l'Aide Sociale (Mairie).



AIDE MENAGERE A DOMICILE

Barème 1990

applicable à compter du 1er janvier 1990

Plafond AIDE SOCIALE au 01/01/1990	RESSOURCES RETENUES POUR LE CALCUL DE LA PARTICIPATION DU BENEFICIAIRE		
	1 personne	Ménage	PART. HORAIRE DU BENEFICIAIRE
1 personne	2.968,33 à 3.805,99	5.191,66 à 6.610,99	5,70 (1)
Ménage			9,80 (2)
PART. HORAIRE DU BENEFICIAIRE			14,40 (3)
1 personne	4.606 à 5.075,99	7.726,99 à 8.330,99	22,10 (4)
Ménage			32,90 (5)
PART. HORAIRE DU BENEFICIAIRE			46,20 (6)

DEPLAFONNEMENT

RESSOURCES RETENUES POUR LE CALCUL DE LA PARTICIPATION HORAIRE DE LA C.R.A.M.			
1 personne	6.306 à 7.205,99	7.206 à 8.480,99	> 8.481
Ménage	9.616 à 10.805,99	10.806 à 12.760,99	> 12.761
PART HORAIRE DE LA C.R.A.M.	8,20	7,20	3,60
CATEGORIE	(7)	(8)	(9)

Taux de remboursement des caisses : au 1er janvier 1990 : 69,59 F/heure  
 au 1er juillet 1990 : 70,90 F/heure

**CAISSE DE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE**  
**DU DEPARTEMENT DE LA LOIRE**  
**43, Avenue Albert Raimond - BP 51**  
**42275 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ CEDEX**  
**Tel. 77.43.55.03**

**AIDE MENAGERE AUX PERSONNES AGEES OU MALADES SANS ENFANT**  
*Barème applicable pour l'année 1990*

<i>Personne seule</i>	<i>Ménage</i>	<i>Participation</i>
<i>moins de 2.908 F</i>	<i>moins de 5.083 F</i>	<i>Aide sociale</i>
<i>2.908 à 3.400 F.</i>	<i>5.083 à 5.175 F.</i>	<i>20,00 F</i>
<i>3.401 à 3.700 F.</i>	<i>5.176 à 5.850 F.</i>	<i>24,00 F</i>
<i>3.701 à 4.150 F.</i>	<i>5.851 à 6.350 F.</i>	<i>30,00 F</i>
<i>4.151 à 5.050 F.</i>	<i>6.351 à 7.150 F.</i>	<i>37,00 F</i>

Possibilité d'intervention de 30 heures pour personnes hors plafond, suite à maladie ou retour d'hospitalisation (actifs sans enfant ou retraités) : tarif 37,00 F.

Le montant des pensions et retraites retenu est celui du 4ème trimestre 1989.

**QUE PEUT-ON DEMANDER A L'AIDE MENAGERE ?**

- d'effectuer les travaux ménagers courants,
- de préparer les repas
- d'assurer les soins d'hygiène corporels (shampooing, douche, bain etc.)
- mais aussi, et c'est très important, d'assurer un soutien moral.

QUEL QUE SOIT VOTRE PROBLEME, nous vous aiderons à trouver une solution dans la CONFIANCE, l'aide ménagère étant une personne sûre et discrète.

L'A.F.R. et la FEDERATION ont recruté, d'un avis commun, Madame ANTOINE, qui est de Chambles.





## AEROMODELISME

Ca plane partout ! Hou ! Hou ! Hou ! ...

C'est un premier semestre bien complet qui va s'achever pour le club d'aéromodélisme fin juin, avec le début des vacances scolaires; vacances qui vont nous permettre de faire le point de la saison 89-90 et améliorer les structures matérielles du club ; vacances est un bien grand mot, puisque différents stages sont programmés.

Semestre complet de par la diversité et pluralité des manifestations ! Jugez-en :

- *Dimanche 4 mars 1990*, rencontre inter-clubs à Cessieux dans un pré prêté par Monsieur CROS, avec la présence de tous les clubs régionaux, comme l'avait relaté la presse locale du moment.
- *Dimanche 18 mars*, concours formule France à Saint-Victor sur Rhins où la chance ne fut pas au rendez-vous puisqu'au premier vol ce fut le scratch de l'avion école. Eh oui, cela arrive ! ... (à savoir qu'un deuxième avion école de structure différente est en cours de construction et sera vraisemblablement terminé pour la reprise en septembre et aussi que 3 élèves viennent à bout de la construction d'un avion radio-commandé deux axes).
- *Dimanche 13 mai 1990*, concours départemental vol libre à Saint-Galmier (avec 70 concurrents), avec la participation d'une météo très défavorable.

### RESULTATS

1°) Classement par équipe (toutes catégories confondues)  
Chambles 2ème/7.

2°) Classement individuel

Benjamins : LASSUSAIE Romain (9ème/21)

Minimes : CROS Philippe (9ème/14)

Cadets : CROS Claude (1er/5).

- *Dimanche 27 mai 1990*, concours régional vol libre à Corbas (Rhône).

### RESULTATS CLASSEMENT INDIVIDUEL

Benjamin : LASSUSAIE Romain (16ème/32)

LANDES Nicolas (17ème/32)

*Minimes*      BREDOUX Vincent (15ème/23)  
CROS Philippe (21ème/23)  
*Cadets*      CROS Claude (7ème/12)

*A l'issue des deux concours vol libre et après cumul de points, la section de Chambles participera au concours national (MARIGNY LE CHATEAU près de TROYES) le 30/06 et 01/07/90, avec les candidatures de CROS Claude et LASSUSAIE Romain.*

*Je terminerai en remerciant les personnes bénévoles qui, de près ou de loin, participent à la bonne marche du club et tout particulièrement le restaurant Le Chalet de l'Ecureuil qui nous a offert le repas gratuit lors de la rencontre du 4 mars 1990.*



FOYER RURAL

#### ASSEMBLEE GENERALE

*A l'issue de son assemblée générale du 3 mars 1990, le Foyer a renouvelé les membres du bureau. Le nouveau conseil d'administration se compose donc de :*

*Anne BARBIER, Présidente  
André PEYRET, Vice-Président  
Jaky LACHAT, Trésorier  
André FUCHER, Trésorier adjoint  
René HIVERT, Secrétaire  
Lisette DEMEURE, Secrétaire adjointe*

#### ACTIVITES

##### Tennis

*Le championnat amical organisé pour la saison automne printemps ne semble pas avoir obtenu beaucoup de succès. Ce championnat avait été organisé à la demande de plusieurs personnes, pour permettre la rencontre d'autres partenaires, à un tarif pourtant préférentiel. Dommage ! Toutefois, si des personnes sont intéressées pour reconduire ce championnat, veuillez contacter les responsables du foyer.*

##### V.T.T.

*La journée du 8 mai a permis à beaucoup de personnes de découvrir cette activité qui allie sport et découverte de la nature. Cette*

journée fut un succès, par le nombre important de participants, une centaine, par les trois magnifiques parcours proposés, et par le beau soleil qui a voulu éclairer cette journée. Le repas commun pris en plein air fut joyeux et apprécié. Cette journée sera renouvelée.

#### DATES A RETENIR

14 juillet : C'est sur le site d'Essalois qu'aura lieu le "bal annuel", avec feu d'artifice. Du spectacle, de l'ambiance. Rendez-vous le 14 juillet.

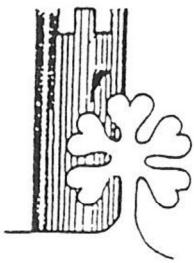
2-3 septembre : Inter-hameaux. Nous espérons, comme toutes les années, la présence et la participation de chacun à l'organisation de cette journée.

#### 7EME RANDONNEE PEDESTRE

Cette randonnée a eu lieu le 24 juin. De nombreux marcheurs ont participé à cette importante journée où étaient offerts de nouveaux tracés. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés à l'organisation de cette manifestation.

#### PROJET

En accord avec la commune, un projet d'agrandissement et d'aménagement de la salle du foyer rural et de ses abords est envisagé. Les travaux pourraient être effectués en fin d'année, si nos aides financières sont débloquées.



A.C.C.A.

Article non communiqué

CHAMBLES ENVIRONNEMENT

#### SES PROJETS

- Proposition de la création d'une réserve naturelle
- Demander la réouverture de tous les chemins communaux
- Echange sur les problèmes d'architecture et de protection des sites
- Demander ce qui peut être fait pour éviter la pollution
- Rester vigilants aux pollutions de l'eau et aux pollutions diverses
- Campagne sur la propreté des forêts (stratégies diverses : badges, auto-collants distribués, pose de corbeilles, etc.)

- Toutes les idées sont les bienvenues.

Si une journée de "PROPRETE" est organisée, CHAMBLÉS ENVIRONNEMENT est prêt à y participer.

### L'ENVIRONNEMENT EST UN PROBLEME DE CIVILISATION

Il faut qu'un effort constant d'éducation soit accompli depuis la petite enfance, pour sensibiliser les jeunes, puis les adolescents et les citoyens, à la gestion de leur milieu naturel.

En leur indiquant ses sensibilités, en leur faisant découvrir ses équilibres et ses contraintes, on les rend partenaires d'un environnement où ils se comportaient jusqu'alors en hôtes indifférents, voire en prédateurs. Ils peuvent ainsi apprécier par eux-mêmes quelles sont les capacités réactionnelles de la nature, ses facilités d'adaptation au changement comme ses fragilités incontournables et, de la sorte, comprendre pourquoi telle ou telle démarche est susceptible d'être entreprise sans risques ou, au contraire, doit être irrémédiablement proscrite.

La sauvegarde de notre univers familier est l'affaire de tous et la responsabilité de chacun.

Une gestion saine de l'environnement est donc plus affaire de comportement que de réglementation, et elle implique l'existence d'une conviction profonde, basée sur la connaissance et la responsabilité individuelle et collective.

Si vous désirez faire partie de l'Association CHAMBLÉS ENVIRONNEMENT :

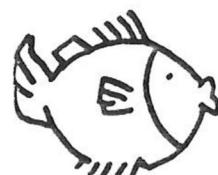
Membre actif	25,00 F
Cotisation de soutien	50,00 F
Membre bienfaiteur	100,00 F ou plus.

Somme à faire parvenir à :

Monsieur MORLET Emile  
Notre Dame de Grâce  
42170 ST JUST ST RAMBERT

ou

Madame CARRERE Simone  
6 Impasse de Chavannes-le-haut  
42170 CHAMBLÉS



## PRATIQUE

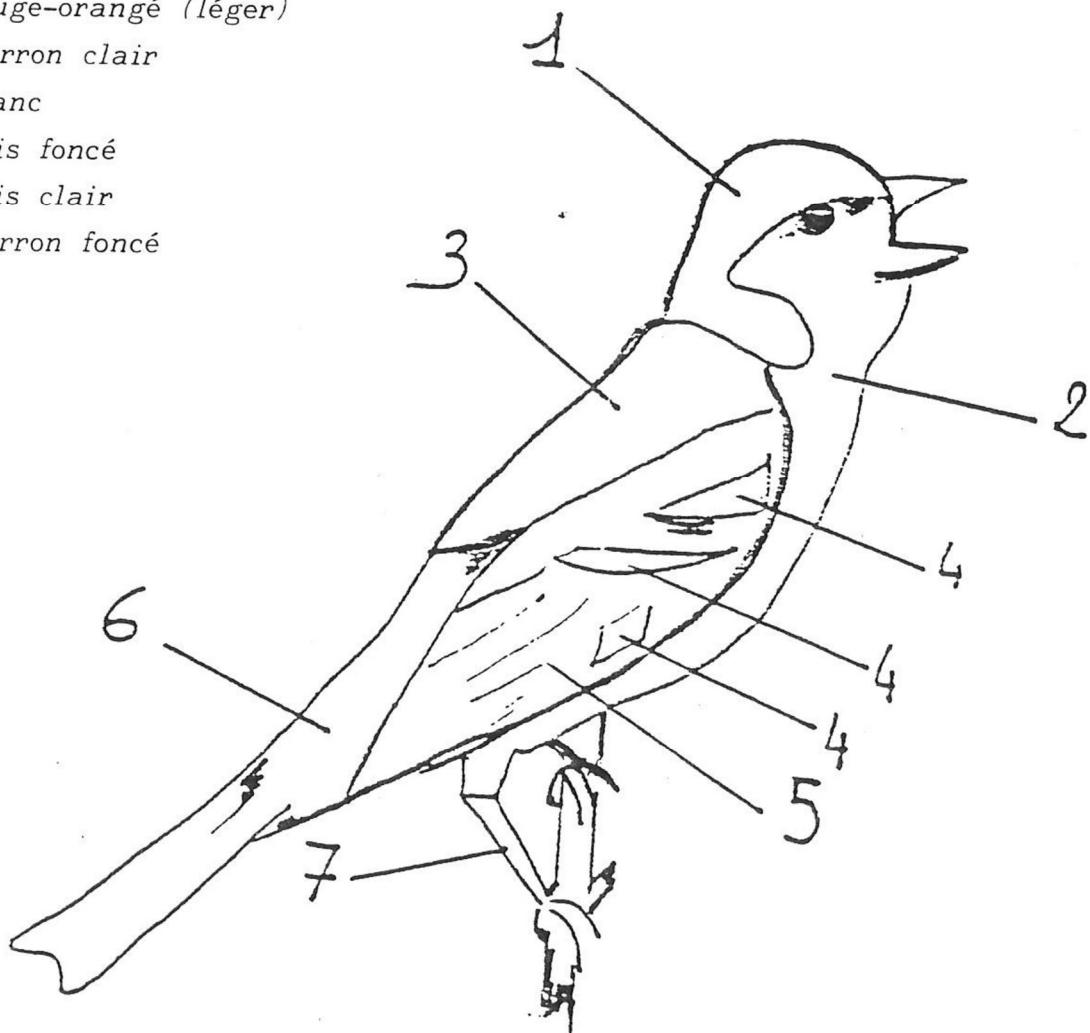
### Le pinson des arbres

C'est un oiseau très fréquent chez nous : ville, forêt, campagne en accueillent un bon nombre. Il est facilement reconnaissable à sa tête gris-bleutée, sa gorge rouge-orangée et surtout, en vol, aux barres blanches transversales sur ses ailes.

Il appartient à la famille des *FRINGILLES* qui compte environ 125 espèces dans le monde (dont le serin cini, le chardonneret, la linotte, le bec-croisé ou le bouvreuil). Ces oiseaux sont essentiellement granivores et possèdent un bec puissant, pourvu de sillons à l'intérieur, ce qui facilite l'ouverture des graines.

#### *Pour passer en couleur l'animal*

- 1 = gris bleuté
- 2 = rouge-orangé (léger)
- 3 = marron clair
- 4 = blanc
- 5 = gris foncé
- 6 = gris clair
- 7 = marron foncé





### GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

*Article non communiqué*



### CLUB "AMITIE ET LOISIRS"

### ENCORE DES EXCURSIONS

Séjour à Ascan du 4 au 13 mai, qui s'est déroulé dans les meilleures conditions. Temps superbe, transport dans un car très confortable.

Au cours du séjour : excursion en Espagne au Monastère St Ignace de Loyola. Visite de la campagne du Pays Basque, de la Rhune avec son chemin de fer à crémaillère, visite de la ville où vécut Edmond Rostand.

### ET TOUJOURS NOS ACTIVITES

Tous les mardis, atelier poterie vannerie. Jeux de coinche, scrabble, parties de pétanque.



### ASSOCIATION POUR LE RESPECT DE LA PROPRIETE ET LA PROTECTION DE LA NATURE

*Article non communiqué*



### ASSOCIATION NOTRE DAME DE GRACE

Comme chaque été, l'Association NOTRE DAME DE GRACE organisera un chantier à "L'auberge du bon repos".

Cette nouvelle session de 3 semaines du 02 au 21 juillet 1990 va nous permettre, avec l'aide d'une entreprise, de poser la toiture ainsi que l'aménagement des ouvertures du second corps de bâtiment que nous restaurons : "la ferme Esquy".

Outre les jeunes stéphanois, nous espérons accueillir des personnes extérieures au département dans le cadre de notre collaboration avec "Etudes et Chantiers", mais aussi la jeune Polonaise, Magdalena, qui nous avait déjà rendu visite l'an dernier.

Chamblouses, Chamblous, vous êtes cordialement invités à participer à notre nouveau chantier, même si vous n'êtes pas attirés par le travail, votre visite sera la bienvenue.

De plus, nous vous annonçons que la journée portes ouvertes qui devait avoir lieu le 10 juin a été annulée et repoussée au 30 septembre, où nous espérons que vous viendrez nombreux pour soutenir notre action.

Association Notre Dame de Grâce

11, rue Claude Lebois  
42000 SAINT-ETIENNE



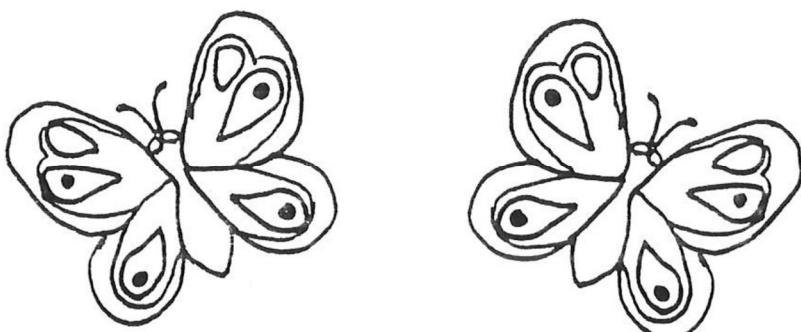
U.N.C.A.F.N.

Le bureau de l'U.N.C.A.F.N. remercie la municipalité de Chambles pour l'aide financière qu'elle lui a apportée.

Nous vous informons que, compte tenu de la fermeture pour travaux du Foyer Rural au mois d'août, la journée familiale qui était prévue courant septembre est reportée en octobre, et devrait avoir lieu après l'inauguration des nouveaux locaux. La date sera fixée ultérieurement et sera affichée en temps utile dans tous les hameaux.

Notre assemblée générale s'est déroulée cette année encore dans une bonne ambiance. Nous tenons aussi à remercier tous les habitants de Chambles qui ont participé à la choucroute du 24 mars 1990.

N.B. Une remise de gerbe au monument aux morts est prévue le 11 novembre prochain. Nous aimerions que cette cérémonie ait lieu tout particulièrement en présence des enfants de la commune.





## LA VIE PAROISSIALE

Pendant les mois d'été, la messe du dimanche et jours de fête a lieu à 10 h 30, heure habituelle.

Le 25 novembre aura lieu la fête paroissiale du secteur. Retenez votre dimanche pour y participer.

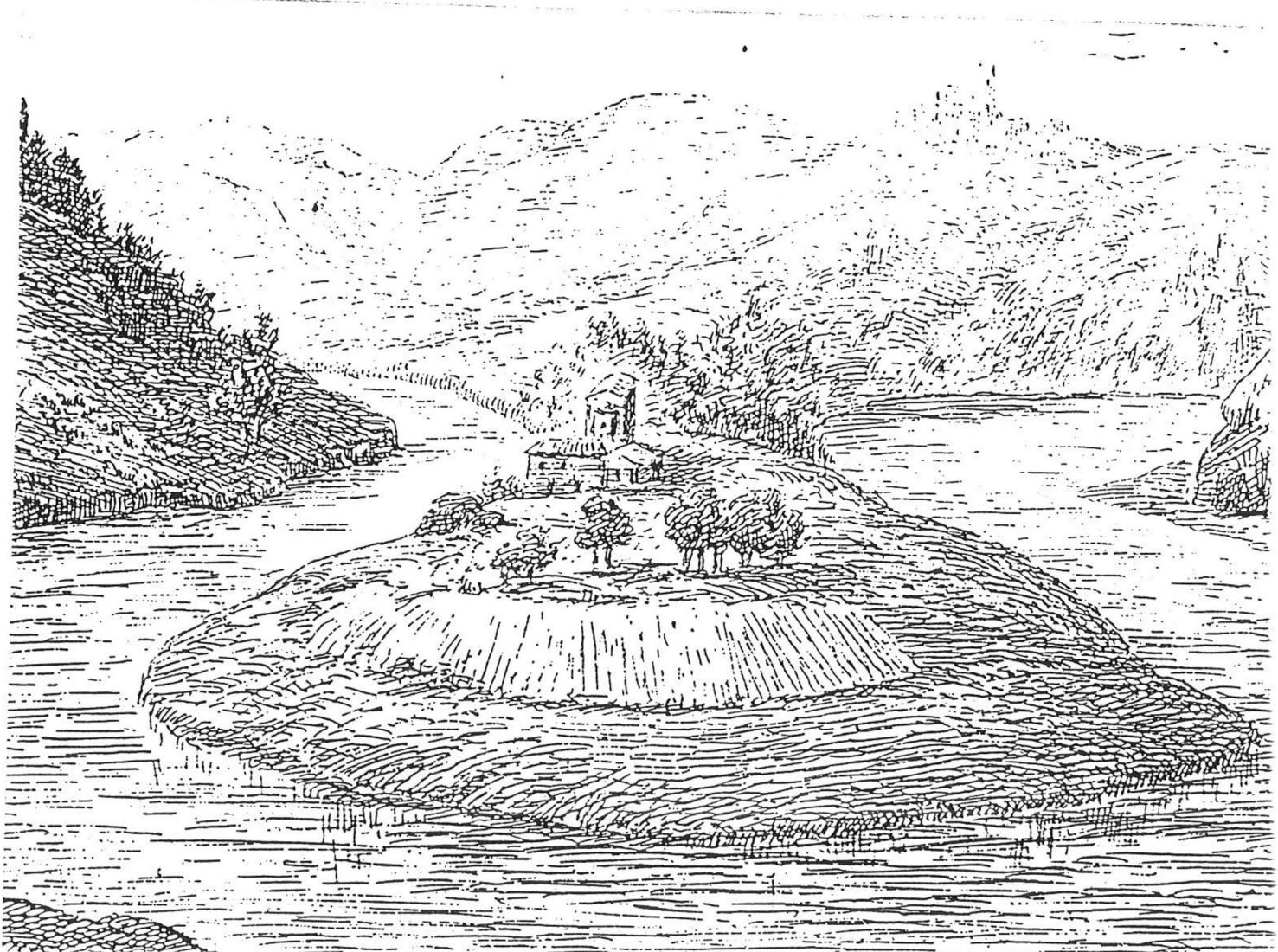
Pour tous renseignements concernant la vie paroissiale, vous pouvez vous adresser à :

Cure de Saint Just

Tel. 77.36.47.62

Cure de Saint Rambert

Tel. 77.52.31.78



# BREF... INFO... BREF... INFO... BREF... INFO...



## DECHETTERIE

Chacun de nous produit un certain nombre de déchets qui ne peuvent être classés ni dans les ordures ménagères, ni dans les moustres. Il s'agit en particulier des bois d'élagage, des gravats, gazon, huile de vidange, etc.

Lors de la réunion du S.I.C.T.O.M. (Syndicat Intercommunal de Collectage et de Transport des Ordures Ménagères) du Forez, il a été décidé la création ou le réaménagement de quatre déchetteries (St Just St Rambert, Andrézieux, St Galmier, Montrond), les deux premiers sites sont opérationnels, quelques aménagements restent à effectuer.

Ces déchetteries seront à même de stocker par nature :

- papiers
- ferrailles
- bois
- verre
- huiles usagées
- médicaments
- gravats.

Chambles est rattaché à la déchetterie de St Just St Rambert qui fonctionne depuis 1989.

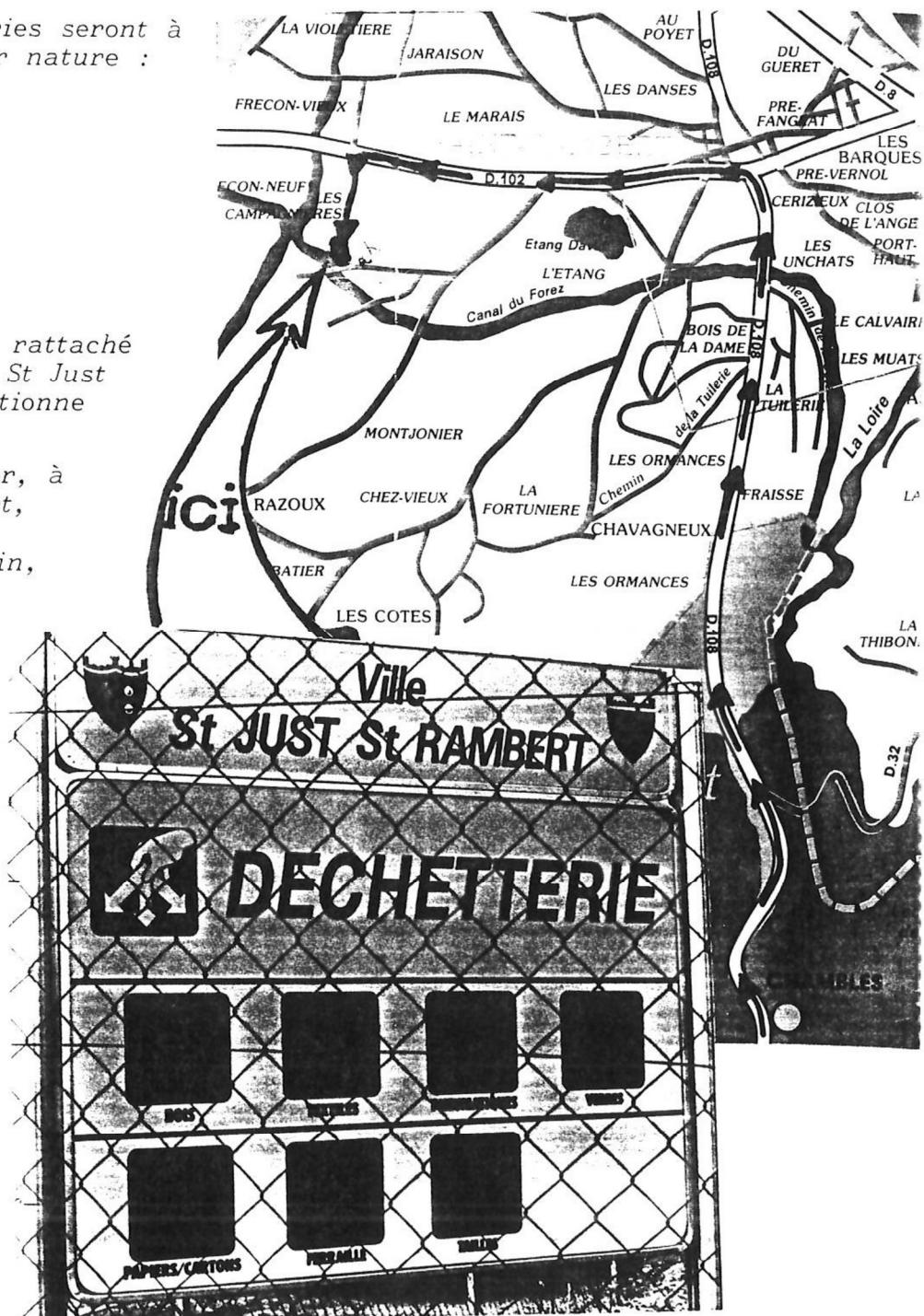
Pour y accéder, à partir de St Rambert, emprunter la D 102 direction St Marcellin, après 2,2 km vous trouverez sur votre gauche un chemin signalé par le poteau indicateur ci-contre.

A 800 m de là, vous trouverez la déchetterie.

Donc plus de décharge sauvage dans les bois ou les chemins.

N'hésitez pas à utiliser ce service intercommunal.

Gérer correctement ses déchets, c'est aussi une manière d'être écologiste.





## DES BESOINS IMPORTANTS

*A partir de 17 h jusqu'à 19 h environ, un DON DU SANG est organisé le VENDREDI 20 JUILLET au Foyer Rural.*

*Nous vous invitons donc à accomplir ce geste qui peut ... vous sauver.*

*Par ailleurs, il est utile de se munir de sa carte de donneur ou de tout autre document concernant son groupe sanguin.*

*Nous espérons que vous répondrez très favorablement encore cette année à notre appel. Nous vous en remercions par avance.*

*A l'issue de cet "ACTE" important pour des vies humaines, une collation vous sera offerte.*



## POUR UNE CIRCULATION AISEE

*Suite à de nombreuses interventions faites auprès des services de la Direction Départementale de l'Agriculture et du Conseil Général par la Municipalité, l'élargissement du CD 108 entre Etrat (La Renardièvre) et Cessieux le haut va débuter très bientôt.*



## RAMASSAGE DE VIEUX PAPIERS

*Comme l'an dernier, nous effectuerons un ramassage de vieux papiers le 25 août 1990 (Chambles et hameaux).*

*Nous aurons besoin de bonnes volontés pour ce ramassage, ainsi que de voitures et remorques. Nous vous donnons rendez-vous au parking derrière la Mairie, le 25 août à 9 heures.*

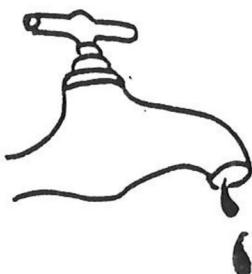
*Le recyclage de vos vieux papiers permettra d'économiser les forêts pour la fabrication de la pâte à papier, et de participer à l'action de formation et de réinsertion de quelques 35 compagnons d'EMMAUS de Firminy.*

*Nous comptons sur vous pour stocker les journaux, cartons, papiers de l'été, et les déposer près de votre entrée le samedi 25 août avant 9 heures. Vous pouvez également les apporter au parking de Chambles et rencontrer des compagnons d'EMMAUS. Si vous étiez*

absents le jour du ramassage, téléphonez au 77.52.48.07 pour un dépôt anticipé.

P.S. : Les chiffonniers d'EMMAUS Puits CAMBEFORT, dans le prolongement de la rue du Professeur Calmette (quartier du Mas) à Firminy récupèrent aussi : les meubles, les vêtements, les ferrailles, cuisinières, frigos, etc.

- soit en les apportant à l'adresse ci-dessus
- soit à domicile en appelant le 77.89.42.22



**POUR AVOIR UNE EAU ENCORE MEILLEURE**

#### QUELQUES ASTUCES

\* Votre eau parfois possède un léger goût de chlore, mais ce n'est pas pour cela que ses qualités sont altérées ou diminuées.

Si vous craignez ce goût, placez votre eau dans une bouteille ouverte et mettez quelques heures au réfrigérateur. Rapidement la saveur doit redevenir normale !!!

Et puis ... de toute façon, c'est moins grave qu'une hépatite virale.

\* Soyez également vigilants avec vos installations, car un mauvais entretien des extrémités de robinets ou des installations intérieures trop anciennes peuvent être la cause de certains mauvais goûts.

\* Il est également recommandé de s'abstenir de poser sur le circuit de distribution un filtre dont le rôle d'agent de rétention va permettre à plus ou moins longue échéance une prolifération de microbes ...

\* Laissez couler quelques instants votre eau lorsque pendant un certain temps vous ne l'avez pas utilisée. Elle aura un goût plus agréable.



## TOUJOURS D'ACTUALITE

### CONSEILS

Avec l'arrivée des beaux jours, attention à la divagation de votre animal. Il est expressément défendu de laisser les chats et les chiens divaguer sur la voie publique sans leur maître. Il est obligatoire que ces animaux soient tenus en laisse. De plus, il est fortement recommandé qu'ils soient munis d'un collier avec plaque indiquant le nom et le domicile du propriétaire, ou tout au moins le numéro de téléphone, et bien sûr le tatouage qui est un précieux renseignement.

### DES MESURES ...

Devant l'augmentation du nombre des animaux trouvés, perdus ou abandonnés, la commune a été dans l'obligation de signer une convention d'hébergement pour ces chiens ou chats avec l'auberge canine située à Biesse. Elle se chargera de la récupération de l'animal, de la recherche du propriétaire, de l'hébergement et éventuellement de l'évacuation vers la S.P.A.

Evidemment, pour permettre l'application de cette mesure, nous avons prévu la construction d'un box été/hiver, à nos frais, sur le terrain de l'auberge canine, sachant qu'une séparation physique sera indispensable entre les chiens mis en pension et les chiens errants recueillis.

Tous les animaux conduits à la "Fourrière", si le propriétaire reste inconnu et s'ils n'ont pas été réclamés par celui-ci, seront euthanasiés dans un délai de 4 jours ouvrables et francs après la capture. Dans le cas où les animaux seront identifiés par tout procédé, le délai d'abattage est porté à 8 jours.

### ONEREUSES

Le propriétaire de l'animal errant, lorsqu'il est connu, est tenu d'acquitter les frais de garde de l'animal dès le premier jour de sa mise en "fourrière". L'animal ne pourra être restitué qu'après paiement des frais de fourrière, à savoir : frais de capture 150 F plus les jours d'hébergement au prix de la pension en cours.



### BABY SITTING

Séverine PESCE, jeune fille sérieuse, vous propose ses services pour garder vos enfants pendant les soirées ou les après-midis. Pour de plus amples renseignements, prendre contact au 77.52.41.24.



### A VOS CRAYONS

Concours de dessins d'enfants

Ce concours, organisé par E.D.F. à l'occasion de son 2ème Challenge des Gorges de la Loire, est ouvert aux enfants de 3 à 10 ans jusqu'à la date limite du 14 juillet.

Pour participer, il suffit d'envoyer un dessin sur le thème: L'EAU - ENERGIE - LOISIRS.

10.000 F de prix sont à gagner, dont une planche à voile, un mountain-bike, un appareil photo pour les premiers prix.

Allez les enfants ... Tous à vos crayons ... et bon courage.

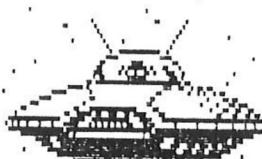
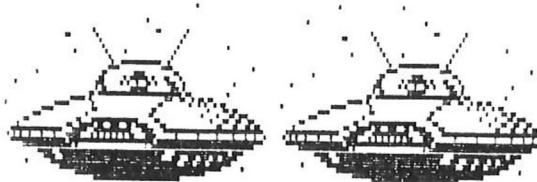


### FESTIVITES

1er juillet : voile canoë-kayak à Saint Victor.

Initiation gratuite et démonstration de sports nautiques  
Animation non stop à partir de 10 heures.

13 juillet : Fééries nocturnes sur le plan d'eau à la VIGIE MOUETTE.





UNE EQUIPE A VOTRE SERVICE  
... DES RENSEIGNEMENTS UTILES

**ADULTES** : par l'achat de carnets chèques-cinéma de 10 ou 20 billets, au prix de 22 F la place.

**ENFANTS entre 4 et 13 ans** : par l'achat de carnets chèques-cinéma de 10 billets, au prix de 170 F, donnant droit à un billet gratuit, ce qui ramène à un peu plus de 15 F seulement le prix de la place.

Bénéficiez tous en plus de la **CARTE DE FIDELITE**. Demandez-la au guichet. C'est simple, c'est gratuit. Faites tamponner votre carte personnelle à la caisse. Après 5 entrées payantes, la 6ème place **vous sera offerte**. Encore un plus bien sympathique.

**TARIF NORMAL** : 27 F

**TARIF REDUIT** : 22 F (3ème âge, étudiants, militaires, famille nombreuse, chèque cinéma)

**TARIF ENFANTS** de 4 à 13 ans : 17 F (possibilité chèque cinéma)

**ENFANTS de moins de 4 ans** : **GRATUIT**.

Du cinéma 6 jours sur 7 - 2 salles - plus de 20 séances avec plusieurs films chaque semaine.

#### UN PROGRAMME DE CHOIX FACILE A CONNAITRE

Affichage : quartier Saint-Just

quartier Saint-Rambert

Andrézieux-Bouthéon

Affichettes-programmes chez vos commerçants habituels.

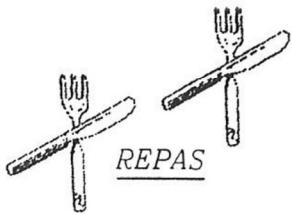
**PROGRAMMES ET HORAIRES 24 H / 24 sur REPONDEUR :**

Tel. 77.36.48.34

VIVEZ LE CINEMA A ST JUST ST RAMBERT

LE CHOIX, LES PRIX, LA QUALITE TOUT PRES DE CHEZ VOUS.

Le Family Cinéma sera fermé du 15 juillet au 16 août.



## UNE NECESSITE ... PEUT-ETRE

En collaboration avec l'Association des Familles et le C.C.A.S., la Municipalité envisage la création d'un service de repas à domicile.

Cette aide, bien entendu, sera en priorité réservée aux personnes âgées ou handicapées.

Afin de pouvoir mener une étude approfondie sur ce projet, nous demandons à toutes les personnes intéressées de bien vouloir prendre contact avec le secrétariat de la Mairie.

### TRANSPORTS



Toutes les personnes intéressées par la mise en place d'un transport ponctuel sur Firminy ou Saint Just Saint Rambert sont priées de se faire inscrire auprès des services de la Mairie.



### COUPON REPONSE

M. Mme .....  
Adresse .....

Tel. : .....

Je suis intéressé par :

TRANSPORT      Firminy       St Just St Rambert   
                    Autre

REPAS      Oui       Fréquence .....

### Observations - Suggestions

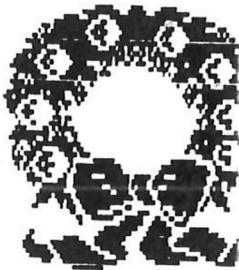
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....



# NOS JOIES



# NOS PEINES



## NAISSANCES

Rémi BERTHET	le 25/01/90
Joffrey PECOUD	le 04/03/90
Caroline MARCELLIER	le 18/05/90



## MARIAGES

POUSSE Michel et THERY Isabelle	le 28/04/90
RABBACHIN Francis et SPERANDIO Rina	le 30/04/90
BERTHOLLET Pierre et COINDE Brigitte	le 01/06/90

## NOS PEINES



GRANJON Marie	le 30/12/89
MONTEL Michel	le 15/02/90
PECOUD Joffrey	le 06/03/90
MEJASSON Michel	le 10/03/90
DUMAS née BIALA	le 25/05/90

## *AU REVOIR ... MICHEL*

Michel nous a quittés, après avoir "bouclé" une année de mandat au sein du Conseil Municipal. Il était en ce samedi 10 mars dans son petit hameau de Vassalieux qu'il aimait tant, dans sa maison qu'il avait restaurée avec goûts.

Tous ceux qui l'ont connu garderont longtemps gravé dans leur mémoire le souvenir d'une personne discrète et posée qui savait défendre avec détermination ses idées.

Une année au service de la collectivité ne représente certes pas une carrière, mais quand cette commune est Chambles, on peut facilement imaginer les souvenirs accumulés, les relations nouées et les amitiés construites.

Ils étaient nombreux en notre petite église, venus lui rendre un dernier hommage et sans fausse pudeur, un bon nombre d'entre nous laissaient paraître leur émotion et leur chagrin.

Ses qualités professionnelles, faites de courage, de sens du devoir et d'enthousiasme, Michel MEJASSON les mit également au service de ses passions.

*Chasse,... apiculture, jardinage ... il démontrait sur le terrain le même tempérament qui le poussait chaque jour à faire avancer ses dossiers.*

*Tous ceux qui ont cotoyé Michel, en particulier ses collègues de travail et l'ensemble du Conseil Municipal, réalisent aujourd'hui le vide immense qu'il laisse derrière lui.*

*Michel MEJASSON savait assumer les difficultés de la vie et faire face aux évènements sans les subir. Il a su trouver et exploiter au mieux les étapes d'une vie riche d'évènements, avec un esprit d'équipe d'autant plus rare que jamais son intérêt personnel ne prima face à celui d'une tâche qu'il avait choisie et qu'il assuma pleinement jusqu'au bout.*

*L'ensemble du Conseil Municipal renouvelle encore une fois à Madame MEJASSON et à ses enfants toute ses marques de sympathie.*

-----  
*Madame MEJASSON et ses enfants remercient le Conseil Municipal et les nombreuses relations de Michel, des témoignages de sympathie qu'ils ont reçus dans cette cruelle épreuve.*

-----  
**R E C E N S E M E N T**



UN BILAN ... POUR VOIR

Depuis le 5 avril, le 32ème recensement national de la population est terminé.

Notre commune comptait 545 habitants lors du dernier recensement en 1982. Aujourd'hui, Chambles en compte 622. Il est bon également de préciser que pour le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), 131 résidences secondaires viendront s'ajouter aux résidences principales, soit au total 753.

Il est nécessaire de souligner que ce recensement, organisé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), a permis, grâce à chacun d'entre nous, de répondre à des questions essentielles pour programmer les infrastructures et les équipements collectifs sociaux et culturels ... dont nous aurons besoin dans les prochaines années.

Vous avez reçu la visite d'un agent recenseur, Mme SAPEDE Françoise, placée sous la responsabilité de la Mairie.

Son rôle a consisté tout d'abord à vous remettre les imprimés, puis à reprendre les questionnaires que vous avez remplis.

Vous lui avez réservé très souvent le meilleur accueil, et vous avez respecté le rendez-vous qu'elle vous avait donné, pour sa seconde visite.

Elle a eu fort à faire : plusieurs centaines d'habitations à recenser. Vous l'avez aidée dans sa tâche, tout comme Mme SAPEDE vous a aidés si vous hésitez sur la réponse à une question ; vous l'avez fait en toute confiance, car il faut le rappeler, l'agent recenseur est tenu au secret professionnel.

Nous remercions vivement Mme SAPEDE, agent recenseur, Mme BORY, secrétaire de Mairie, ainsi que tous les habitants qui ont participé très civiquement à cette opération, car chacun de nous pris en compte a été d'une importance capitale pour préparer l'avenir de notre petite commune.

### L'EVOLUTION

Tous les 7 ou 8 ans, les habitants des 36.500 communes de France sont ainsi recensés.

Par un recensement, on peut connaître la population d'un pays, le nombre d'habitants, sa structure par âge, les diverses professions exercées, les conditions de logement ...

On peut aussi suivre l'évolution de la population dans une région, un département, une commune, établir à partir de ces dossiers des plans de travail pour l'avenir.

Le recensement, appelé autrefois dénombrement, est la plus ancienne opération statistique. Dès que les états existèrent, ils pratiquèrent des dénombrements de population. Tel fut le cas, par exemple, de la dynastie égyptienne, vers 2750 avant Jésus-Christ.

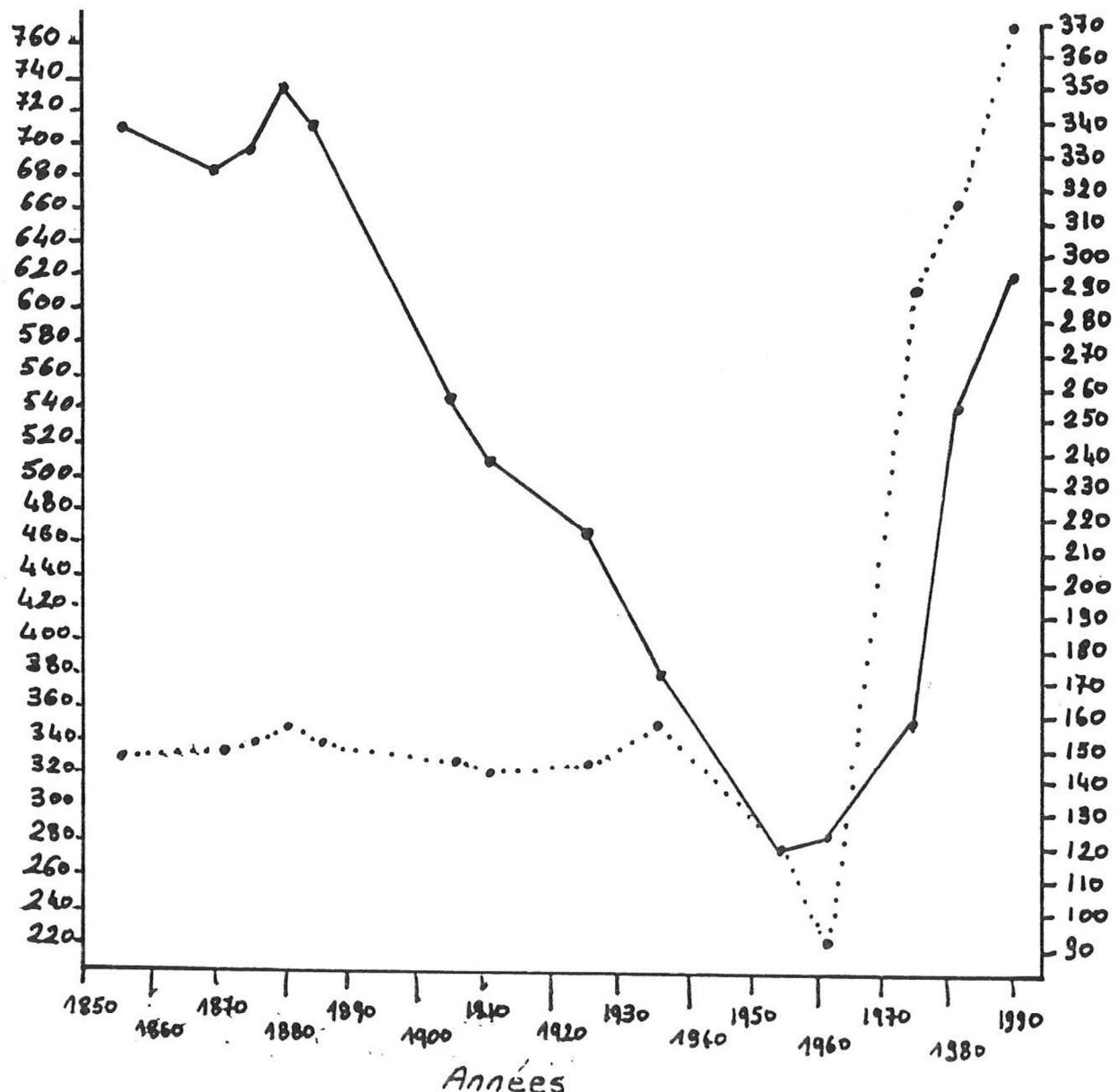
En France, le premier document d'ensemble est l'état des paroisses et des feux (foyers d'habitation) demandé par Philippe VI de Valois, en 1328.

A l'époque contemporaine, les recensements sont une pratique courante dans le monde.

*TABLEAU DE L'EVOLUTION DE LA POPULATION  
ET DU NOMBRE DE LOGEMENTS DU XIXeme AU XXeme SIECLES*

Années	1856	1872	1876	1881	1886	1906	1911
<i>Nombre de logements</i>	144	146	149	154	150	145	141
<i>Nombre d'habitants</i>	707	685	696	736	707	550	516

Années	1926	1936	1954	1962	1975	1982	1990
<i>Nombre de logements</i>	144	156	120	92	289	315	369
<i>Nombre d'habitants</i>	465	380	277	286	356	545	622



..... *nombre d'habitants*  
..... *nombre de logements habités*

Il faut noter une forte accentuation de la courbe, due aux nombreuses constructions réalisées à partir de 1960.



## VAL GRANGENT

### QUELQUES COMMENTAIRES ... S'IMPOSENT

Depuis l'assemblée générale de décembre dernier, vous vous demandez très certainement et à juste titre d'ailleurs où en est l'Association de Val Grangent. Bien entendu, vous êtes étonnés de ne pas avoir de nouvelles. Mais tant que nous n'étions sûrs de rien, il était difficile de vous contacter pour vous donner de informations précises. L'équipe dirigeante attendait des réponses importantes, qu'elle vient seulement d'obtenir.

Mais tout d'abord, revenons au mois de décembre.

Au cours du premier conseil d'administration, quelques modifications du bureau sont intervenues, à savoir : Georges CALIGARIS est devenu Président, les vice-présidents sont Jean-Paul HENRY et Claude PLOTTON. Le trésorier est Gérard BLANC assisté de Yves CELLE. Au secrétariat, nous trouvons Patrice CALEYRON. Le responsable technique est Michel TISSEUR. Yves BONNEFOIX est responsable des décors, tandis qu'à la couture nous trouvons Suzon JURINE et Marie-Paule COURTINE.

### TOUT ETAIT PRÉT ...

Une année prometteuse s'annonçait. L'équipe scénario a continué son travail et a préparé un formidable spectacle bien adapté au Puits Couriot. Les musiciens ont fini d'élaborer leur oeuvre, qui a été enregistrée.

Parallèlement, de nombreuses démarches ont été menées afin de trouver des partenaires financiers d'une part, et de recruter de nouveaux adhérents grâce à la participation de nouvelles communes.

## MAIS VOILA ...

Tout ce travail se faisait avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête, car où en était l'avancement des travaux du site du Puits Couriot ?

Certains assuraient que tout serait opérationnel, d'autres en doutaient.

Devant l'ambiguité qui planait, un site nouveau a été recherché et des démarches ont été engagées pour jouer au Chambon Feugerolles.

Hélas, à Couriot, les travaux ne seront pas terminés, et les Houillères, pour des raisons de sécurité, n'autorisent pas l'accès du Chambon.

## ET EN PLUS ...

Le Maire de Saint-Etienne a reçu le Président de l'Association pour lui confirmer qu'il souhaitait vivement que ce projet soit maintenu et soit donné en primeur sur le site de la mine en 1991.

Nous ne pouvions pas refuser cela, à plusieurs titres d'ailleurs. Il faut savoir le soutien et l'aide précieuse, parfois dans des moments difficiles, que le Maire de Saint-Etienne nous a apportés.

C'est donc le cœur gros que nous devions annoncer cette pénible nouvelle :

Le spectacle n'aura pas lieu  
Nous ne jouerons pas cette année

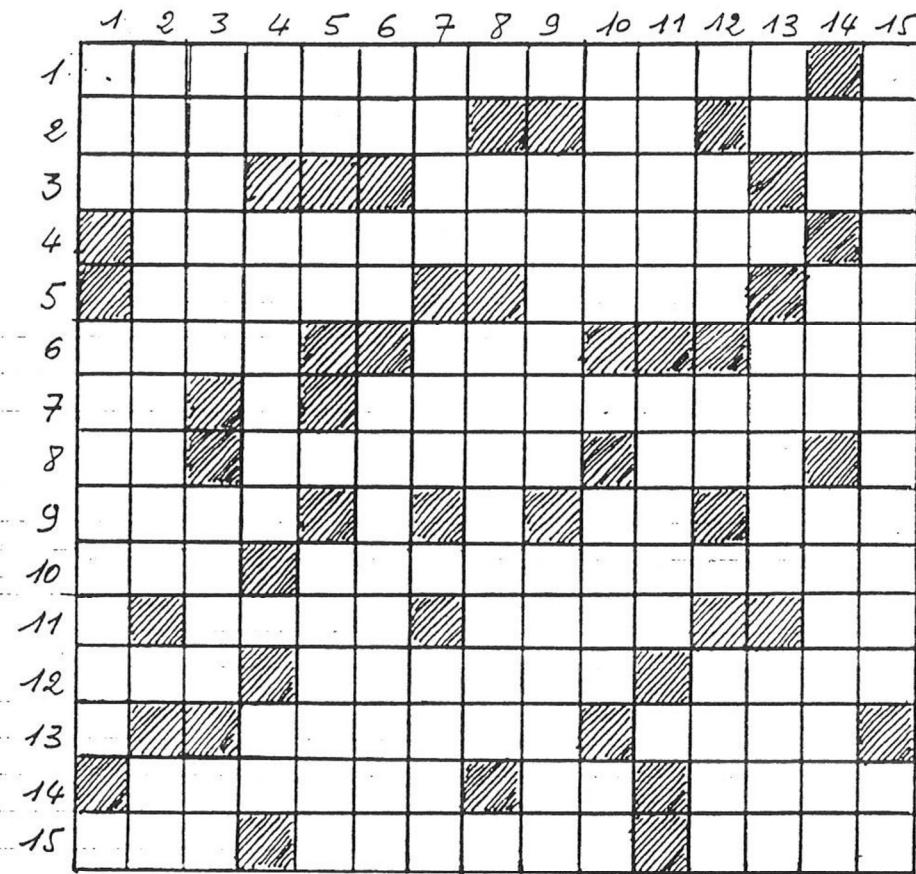
## RESTONS ATTENTIFS

Et restons à l'écoute, ressaisissons nous et ne nous démotivons pas, bien au contraire ... Il faut que nous soyons prêts pour la réussite du spectacle 1991. Nous devons donc TOUS faire des efforts pour que l'Association VAL GRANGENT soit vivante et dynamique. Alors, un conseil, n'hésitez pas pour nous faire part de vos idées, de vos suggestions, de vos critiques et, bien sûr, participez par de petits "coups de main" ou bien encore en adhérant ou en faisant connaître l'Association. Notre région doit créer l'évènement avec le spectacle 1991, qui véritablement se démarquera de tous les spectacles vivants proposés en France.

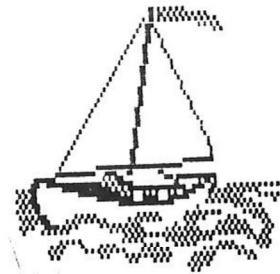
A bientôt donc ...

# MOTS CROISES CHAMBLOUS

Solution du N° 14

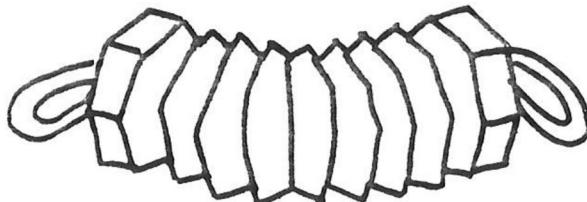


T	B	O	N	N	E	T	R	O	C						
R	A	Y	E		A	N	N	E	E	E					
A	L	U	S	I	F		U	T	S						
N	I	F		N	E	U	T	R	E						
S	E	N		M	E	R	O	O	I						
P	R	E		O	S	S	U	N	R						
O	R	P	S		R		P	O	U						
R	E	V	O	T	E	S	J	E	U						
T	U	E		D	E	C	O	R	S						
A	R	G	O	S	B	A	N	C	S						
T	A	A	O	N	D	C	H	E	F						
I	F	B	L	E	M	E	E	E	U						
O	R	D	R	E	S	N	E	L							
N	E	R	E	I	D	E	O	E	I						
S	I	S	A	L	T	A	N	L	Y						



HORIZONTAL 1 - Celle de la vérité est condamnable, celle des fils du bourg de Chambles est remarquable. 2 - Technique de surveillance d'une ville - Club champion de football 1990 - Les animaux y sont captifs. 3 - Gagnant du tour - Fantôme - Cours élémentaire. 4 - Vous en êtes à la dernière page. 5 - Coup de pied - Chef lieu de canton du 44 - Voie nationale - 6 - Vent maritime sud-est - Lettre - Nid d'espions. 7 - Conjonction - Association fondée à Chambles en 1965. 8 - Note - Paquet de billets - Beau parleur. 9 - Dignitaire de l'empire ottoman - Grecque - Tamis. 10 - Vidait les églises - L'un des fondateurs de l'Association du 7 horizontal. 11 - Prénom masculin - Serrée et abondante - Ile de France. 12 - Rejeta - Désigner un écrit - Prophète biblique. 13 - Pronom relatif - Dieu égyptien. 14 - Il opère des choix - Article contracté - Longues périodes. 15 - Pronom féminin - Qui a des points communs sans être tangent - Canapé.

VERTICAL 1 - Célèbre pour sa clairette - Plaisant. 2 - Commune du 66 - Règle. 3 - Origine - Victoire d'Empire - Dieu égyptien. 4 - Petit saint - L'hébergement n'y est pas gratuit - Mesure chinoise. 5 - Lettres de Mauriac - Lac pyrénéen - Balancées. 6 - Magnésium - Dans la dent - Affamé. 7 - Branche mère de l'Oubangui - Approuvé par le Conseil Municipal de Chambles le 18/12/87 - Réputé très fort. 8 - Article de bazar - Général spartiate. 9 - Unie - Un bon coup de poker. 10 - Entière - Jetons ? - Note. 11 - Ile turque - Bramer. 12 - Possédée - Patrie d'Abraham - Habitants. 13 - Bouts du nez - Atterrissage brutal - Homme politique italien assassiné en 1978. 14 - Tout ce qui brille ne l'est pas - Conquise par la mer - Vaisseau des airs. 15 - Plumes de canards - Possessif.



# L'ÉCHO DE LA TOUR



*LETTRE DU LECTEUR*

